



AUDIT CONSULTANT O.I.

REÇU LE

19 AVR. 2012

U D A F

EXERCICE 2011

RAPPORTS

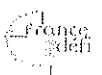
DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société de
Commissariat aux Comptes

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - 103 rue d'Après - 97400 SAINT-DENIS
Tél. 0262 94 40 60 - Fax 0262 94 40 61 - SIRET B 400 881 116 000 34
E-mail : auditconsultant@wanadoo.fr

Membre du groupement FRANCE DEFI
Premier Groupement de Cabinets Indépendants



U D A F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE 2011

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 5 juin 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association UDAF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de l'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association UDAF à la fin de cet exercice.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	59 594.18	49 134.63	10 459.55	1 280.72	9 178.83	716.69
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions	352 294.80	297 248.74	55 046.06	72 660.80	17 614.74	24.24
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	411 934.75	327 291.57	84 643.18	129 702.80	45 059.62	34.74
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	901.17		901.17	849.64	51.53	6.06	
Prêts							
Autres immobilisations financières	5 805.41		5 805.41	3 826.01	1 979.40	51.74	
	TOTAL I	830 530.31	673 674.94	156 855.37	208 319.97	51 464.60	24.70
	TOTAL II						
	Comptes de liaison						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				435.77	435.77	100.00
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	206 125.77	1 139.00	204 986.77	153 055.83	51 930.94	33.93
	Autres créances	80 563.72	19 592.72	60 971.00	269 181.41	208 210.41	77.35
	Valeurs mobilières de placement	357 456.03	14 868.81	342 587.22	338 573.51	4 013.71	1.19
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	489 299.42		489 299.42	374 571.14	114 728.28	30.63	
Charges constatées d'avance (3)	1 288.13		1 288.13	744.98	543.15	72.91	
	TOTAL III	1 134 733.07	35 600.53	1 099 132.54	1 136 562.64	37 430.10	3.29
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 965 263.38	709 275.47	1 255 987.91	1 344 882.61	88 894.70	6.61

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2011	Exercice N-1 31/12/2010	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	147 862.57	146 006.52	1 856.05	1.27
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	353 438.16	353 438.16		
	Report à nouveau	5 371.60	56 011.83	50 640.23	90.41
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	233 259.37	113 828.58	347 087.95	304.92
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	65 044.40		65 044.40	
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	42 145.61	58 480.55	16 334.94	27.93	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	717 032.91	500 108.48	216 924.43	43.38
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques		110 375.60	110 375.60	100.00
	Provisions pour charges	99 243.38	102 071.00	2 827.62	2.77
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	99 243.38	212 446.60	113 203.22	53.29
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	8 123.74	26 854.41	18 730.67	69.75
	Emprunts et dettes financières divers		65 982.30	65 982.30	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 980.00	1 210.00	2 770.00	228.93
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 924.53	34 772.05	59 152.48	170.12
	Dettes fiscales et sociales	305 943.80	465 561.62	159 617.82	34.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	27 739.55	37 947.15	10 207.60	26.90
	Instrument de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	439 711.62	632 327.53	192 615.91	30.46
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 255 987.91	1 344 882.61	88 894.70	6.61

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

439 711.62 632 327.53

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	793 196.21		841 861.74		48 665.53	5.78
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	793 196.21		841 861.74		48 665.53	5.78
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	520 028.73		892 234.93		372 206.20	41.72
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	32 477.98		73 595.06		41 117.08	55.87
Collectes	8 924.56		566.72		8 357.84	NS
Cotisations	1 268.88		1 244.99		23.89	1.92
Autres produits	1 472 176.39		993 598.49		478 577.90	48.17
TOTAL I	2 828 072.75		2 803 101.93		24 970.82	0.89
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 076.89		3 042.77		965.88	31.74
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	1 083 024.75		1 043 619.22		39 405.53	3.78
Impôts, taxes et versements assimilés	56 441.49		65 725.37		9 283.88	14.13
Salaires et traitements	1 085 667.12		1 232 869.66		147 202.54	11.94
Charges sociales	441 829.97		508 514.56		66 684.59	13.11
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	67 983.48		69 439.48		1 456.00	2.10
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	575.00		1 554.00		979.00	63.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 250.38		16 875.00		11 624.62	68.89
Subventions accordées par l'association	14 239.00		13 966.22		272.78	1.95
Autres charges (2)	6 184.97		74 935.53		68 750.56	91.75
TOTAL II	2 763 273.05		3 030 541.81		267 268.76	8.82
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	64 799.70		227 439.88		292 239.58	128.49
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	51.53		51.53	
Autres intérêts et produits assimilés	5 949.98		503.26	9.24
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 958.26		8 958.26	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			10 872.55	100.00
TOTAL V	14 959.77		16 319.27	8.33
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions	10 911.77		9 078.98	495.36
Intérêts et charges assimilés	1 044.49		1 033.64	49.74
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	11 956.26		3 910.92	205.71
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
	3 003.51		12 408.35	9 404.84
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				
	67 803.21		215 031.53	282 834.74
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	134 698.52		123 803.73	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 634.94		1 800.00	10.69
Reprises sur provisions et transferts de charges	110 375.60		110 375.60	
TOTAL VII	263 709.06		27 729.73	851.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	96 047.18		86 970.42	958.17
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 647.72		1 647.72	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	97 694.90		9 076.76	88 618.14
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
	166 014.16		18 652.97	147 361.19
Impôts sur les bénéfices (IX)	558.00		558.00	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	3 106 741.58		2 847 150.93	259 590.65
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	2 873 482.21		3 043 529.49	170 047.28
SOLDE INTERMEDIAIRE	233 259.37		196 378.56	429 637.93
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			82 549.98	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS				
	233 259.37		113 828.58	347 087.95

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 255 987.91 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 828 072.75 Euros et dégageant un excédent de 233 259.37 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83, du règlement CRC 99.01 du 16/02/99 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et fondations, de l'arrêté du 12/11/2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article 314-1 du code de l'action social et des familles ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires relevant de l'article R.314-81 du même code, de l'arrêté du 22/12/2008 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du code de l'action social et des familles, ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**1 - Présentation de l'Association**

L'UDAF est constituée sous le régime de la loi du 01/07/1901 sous réserve des dérogations résultant du Code de la Famille modifié.

Reconnue comme établissement d'utilité publique, elle exerce ses activités

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

conformément aux dispositions de l'article 3 du Code de la Famille.

Son activité principale reste la représentation de l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics. Elle désigne ou propose des délégués familiaux aux divers conseils et assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la Région, le Département et la Commune.

Elle gère des services d'intérêt familial.

Dans le cadre de l'institution :

- ==> *Action familiale*
- Médaille de la famille française

Dans le cadre des services :

- ==> *Tutelles et Curatelles d'Etat*
==> *Accueil d'enfant regroupant*
- Accueil d'enfants dans les familles pendant les vacances
- Accueil des lycéens et Collégiens de Mafate

==> *Point Rencontre*
==> *Cybercase*

2 - Analyse du résultat

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2011 est excédentaire de (+) **233 259.37 euros** et se décompose comme suit :

- résultat de la gestion contrôlée : (+) **183 294.15 euros**
- résultat de la gestion libre : (+) **49 965.22 euros**

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 094		13 041
Constructions sur sol propre	352 295		
Installations générales agencements aménagements divers	209 872		
Matériel de transport	58 560		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	152 034		3 095
TOTAL	772 761		3 095
Autres titres immobilisés	850		52
Prêts, autres immobilisations financières	3 826		2 742
TOTAL	4 676		2 794
TOTAL GENERAL	861 530		18 930

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		37 540	59 594	59 594
Constructions sur sol propre			352 295	352 295
Installations générales agencements aménagements divers			209 872	209 872
Matériel de transport		2 670	55 890	55 890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 956	146 172	146 172
TOTAL		11 626	764 230	764 230
Autres titres immobilisés			901	901
Prêts, autres immobilisations financières		763	5 805	5 805
TOTAL		763	6 707	6 707
TOTAL GENERAL		49 929	830 530	830 530

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	82 813	3 862	37 540	49 135
Constructions sur sol propre	279 634	17 615		297 249
Installations générales agencements aménagements divers	153 553	12 501		166 054
Matériel de transport	28 493	14 327	1 022	41 798
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	108 717	19 678	8 956	119 439
TOTAL	570 397	64 121	9 978	624 540
TOTAL GENERAL	653 210	67 983	47 519	673 675

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 862				
Constructions sur sol propre	17 615				
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 501				
Matériel de transport	14 327				
Matériel de bureau informatique mobilier	19 678				
TOTAL	64 121				
TOTAL GENERAL	67 983				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Réserves statutaires ou contractuelles	146 007	1 856		0	147 863
Autres réserves	353 438				353 438
Report à nouveau	56 012	50 640		0	5 372
RESULTAT DE L'EXERCICE	113 829	113 829		233 259	233 259
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Résultats sous contrôle de tiers		65 045	65 045	65 044	65 044
Subventions d'investissement	58 481			16 335	42 146
Provisions réglementées					
TOTAL I	500 108		65 045	151 879	717 033

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	93 993	5 250			99 243
Impôts	8 078		8 078		
Autres provisions pour risques et charges	110 376		110 376		
TOTAL	212 447	5 250	118 454		99 243

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 554	575	990		1 139
Autres provisions pour dépréciation	24 430	10 912	880		34 462
TOTAL	25 984	11 487	1 870		35 601
TOTAL GENERAL	238 431	16 737	120 324		134 844
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		5 825	990		
financières		10 912	8 958		
exceptionnelles			110 376		

Licenciements et actions prud'homales :

- un litige prud'homal engagé en 2003 suite à un licenciement pour motif personnel, a été jugé au cours de l'exercice : l'association a été condamnée au versement de 83 K€ de dommages et intérêts. En conséquence de la traduction en charges exceptionnelles de cette condamnation, les provisions constituées ont été intégralement reprises à raison de 86 K€.

Autres provisions pour risque et charges :

- Afin de couvrir les éventuelles indemnités à verser à l'issu des contrats des surveillants du service Accompagnement Scolaire, au titre de la prime de précarité 2007, une provision pour risques et charges avait été constituée en 2009 pour un montant de 24 K€. Cette provision a été reprise du fait de la survenance du délai de prescription.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 805	5 805	
Clients douteux ou litigieux	1 139	1 139	
Autres créances clients	204 987	204 987	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 971	60 971	
Débiteurs divers	19 593	19 593	
Charges constatées d'avance	1 288	1 288	
TOTAL	293 783	293 783	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 124	8 124		
Fournisseurs et comptes rattachés	93 925	93 925		
Personnel et comptes rattachés	81 613	81 613		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	102 748	102 748		
Impôts sur les bénéfices	1 584	1 584		
Autres impôts taxes et assimilés	119 998	119 998		
Autres dettes	27 740	27 740		
TOTAL	435 732	435 732		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	84 713			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel médical	Linéaire	4 ans
Matériels de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	164 770
	164 770

Au titre de l'exercice, les 3 plus fortes rémunérations versées aux salariés cadres de l'association s'élèvent à 164 770 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Les engagements de retraite font l'objet d'une provision dans les comptes sociaux de l'association.

L'évaluation des indemnités de départ à la retraite a été réalisée selon la méthode retrospective dite des unités de crédits projetés, recommandée par le Conseil National de la Comptabilité et reprenant les dispositions de la norme internationale IAS 19.

Ainsi, le montant du passif social d'élève à **99 243 euros au 31/12/2011**, la dotation aux provisions relative à l'exercice social étant de **5 250 euros**.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
67 ans et plus	moins d'un an	
60 à 66 ans	1 à 7 ans	
50 à 59 ans	8 à 17 ans	53 216
40 à 49 ans	18 à 27 ans	20 260
30 à 39 ans	28 à 37 ans	23 000
moins de 30 ans	plus de 37 ans	2 767
Engagement total		99 243

Hypothèses de calculs retenues

- l'âge de départ à la retraite prévu, sauf dérogation personnelle, à l'âge de 67 ans
- départ à la retraite intervient à l'initiative du salarié
- taux de charges sociales patronales moyen retenu est de 55 %
- turn over moyen
- taux d'actualisation 2% (inflation comprise)
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV88/90

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			99 243

II. Justification des appréciations


En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous précisons que les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Denis, le 2 avril 2012


AUDIT CONSULTANT O. L.
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
103, rue d'Après
97400 Saint-Denis - Tél : 0262 94 40 60
RCS B 400 881 116

Philip OZOUX
Commissaire aux Comptes

U D A F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE 2011

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les dispositions du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues par le Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Conventions nouvelles soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions du Code de Commerce.




Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Comme cela a été le cas au cours des exercices antérieurs, certains administrateurs sont conduits à engager des frais dans le cadre de leurs fonctions. Ces frais leur sont remboursés par l'Association. Il s'agit du remboursement de frais de déplacement sous la forme d'indemnités kilométriques ou de frais de repas, accordés aux administrateurs. Les montants comptabilisés à ce titre pour l'année 2011 sont les suivants :

Monsieur Yvon CANTINA	1 033,41 €
Madame Marie Andrée HOARAU	23,00 €
Monsieur Michel Yves HOARAU	351,50 €
Madame Céline LUCILLY	2 858,23 €
Monsieur Aristide PAYET	190,20 €
Monsieur René VLODY	246,42 €

Par ailleurs, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Saint-Denis, le 2 avril 2012


AUDIT CONSULTANT O. I.
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 103, rue d'Après
 97400 Saint-Denis - Tél : 0262 94 40 60
 RCS B 400 881 116

Philip OZOUX
Commissaire aux Comptes